



Rendez enfin autonomes vos collaborateurs sourds ou malentendants !



TADEO

## Contexte

En France, **environ 100 000 personnes sourdes ou malentendantes sont salariées dans le secteur public et privé**. Elles n'ont pas ou peu accès au téléphone, aux réunions et aux formations. La communication avec leur environnement professionnel est souvent difficile.

## L'innovation

Savez-vous qu'aujourd'hui, et c'est nouveau grâce à **Tadeo**, **les personnes sourdes ou malentendantes peuvent désormais téléphoner, être appelées, participer aux réunions ou aux formations** en toute autonomie et communiquer avec leur environnement professionnel comme tout autre salarié ?

## Le service

La solution logicielle **Tadeo** permet de mettre en relation vos collaborateurs sourds ou malentendants avec tout interlocuteur interne ou externe entendant. Ce nouveau service de **Visio-Interprétation en Langue des Signes Française**, de **Visio-Codage en Langage Parlé Complété** et de **Transcription Instantanée de la Parole à distance**, est accessible grâce à la **TadeoBox**. L'offre tarifaire repose sur un forfait annuel d'utilisation du service.

## Le bénéfice

**Pour le collaborateur sourd ou malentendant** : autonomie, intégration réussie et de nouveaux horizons professionnels...

**Pour l'employeur public ou privé** : égalité des chances, recrutement et management réussis !

## Accédez au service

Devenez utilisateur de **Tadeo**. Contactez-nous par mail sur « **contact@tadeo.fr** » ou au **01 55 97 00 00** pour obtenir des informations complémentaires.